

Participez à la formation des talents dont votre entreprise a besoin !

Taxe d'apprentissage

UNIVERSITÉ DE PARIS



« Verser votre taxe d'apprentissage à Université de Paris est un investissement d'avenir. A travers ce geste, vous contribuez à la formation de milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes qui rejoindront demain les rangs de votre entreprise, vous offrant les compétences dont vous avez besoin.

Merci de votre confiance ! »

Christine CLERICI
Présidente d'Université de Paris



La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle d'Université de Paris. Elle contribue à la mise en œuvre d'une pédagogie innovante et d'une recherche scientifique en phase avec les attentes du monde socio-économique. À travers le versement ciblé du solde de la taxe d'apprentissage, c'est une nouvelle relation qui s'instaure entre vos entreprises et notre université.

Université de Paris s'engage à faire émerger de nouvelles connaissances et des découvertes ouvrant de larges horizons vers la création de nouveaux métiers.

Avec Université de Paris, investissez dans l'avenir !

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

- Pour contribuer à la formation des talents qui rejoindront demain vos équipes ;
- Pour participer à l'amélioration continue de la qualité de nos formations et à leur adaptation aux besoins de vos métiers ;
- Pour développer de nouveaux projets pédagogiques, scientifiques et technologiques répondant aux défis environnementaux et sociétaux ;
- Pour soutenir la recherche fondamentale et appliquée, source d'innovation et de transfert technologique ;
- Pour faciliter l'arrivée de nos diplômés et diplômées sur le marché du travail.

EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À UNIVERSITÉ DE PARIS, VOUS INVESTISSEZ DANS :

- Des équipements scientifiques de pointe en appui à la formation et à la recherche ;
- L'internationalisation de nos enseignements et le déploiement de parcours d'études à l'étranger ;
- L'employabilité de nos étudiants et de nos étudiantes en entreprise ;
- Des actions de responsabilité sociétale et environnementale ;
- Des formations sur mesure co construites avec vous.



Qui sommes-nous ?

Ancrée au cœur de la capitale, Université de Paris figure parmi les établissements français et internationaux les plus prestigieux grâce à sa recherche de pointe, ses formations supérieures d'excellence, son soutien à l'innovation dans tous les domaines. Elle s'appuie sur la richesse disciplinaire de ses trois Facultés – Santé, Sciences, Sociétés et Humanités – et de l'institut de physique du globe de Paris.



UNE UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE CONNECTÉE AUX BESOINS DU MONDE-SOCIO-ÉCONOMIQUE

Avec un potentiel inégalé en santé, qui en fait l'une des plus importantes universités d'Europe dans ce domaine, Université de Paris couvre par ailleurs l'ensemble des champs disciplinaires majeurs en sciences, ingénierie, arts et humanités. La pratique de l'interdisciplinarité fait partie des atouts de la communauté académique d'Université de Paris et peut être mise au service des évolutions actuelles de la société : enjeux climatiques, nouvelles approches de la santé, intelligence artificielle, data et numérique.

Sa situation géographique, et ses relations établies à l'échelle nationale et internationale lui permettent d'être en prise avec les demandes sociales et les besoins émergents en matière de formation, de recherche et d'innovation.

CHIFFRES CLÉS FORMATION

31 000

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
EN 1^{ER} CYCLE

13 800

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
EN 2^E CYCLE

7 679

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
EN 3^E CYCLE

3 280 DOCTORANTS ET
DOCTORANTES
+ 4 396 THÈSES D'EXERCICE

1 598

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
EN APPRENTISSAGE

10 398

STAGIAIRES DE
**LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

21

BIBLIOTHÈQUES

44

PLATEFORMES SCIENTIFIQUES
ET PÉDAGOGIQUES



DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU EN LIEN DIRECT AVEC LA RECHERCHE

En matière de formation, Université de Paris vise l'excellence pour toutes et tous : capable de servir avec exigence son public étudiant dans toute sa diversité, Université de Paris propose des parcours de formation attractifs, ouverts sur le monde, en prise avec les enjeux contemporains, favorisant innovation et pluridisciplinarité.

La réussite de tous les étudiants et de toutes les étudiantes, et ce dès leur entrée à l'université, est une priorité. Le développement progressif de cursus souples et hautement modulaires communs à toutes nos Facultés, permettant de construire des parcours multidisciplinaires fondés sur une spécialisation progressive, répond à cet objectif.

De même, le développement des programmes et structures innovantes de formation – plateforme de simulation médicale, apprentissage en ligne et ressources numériques – formation par la recherche - mais également la valorisation de l'engagement étudiant et l'accès à des programmes d'aide à l'orientation confèrent à ses étudiants et à ses étudiantes un cadre d'études propice à la construction de leur projet professionnel.

Université de Paris renforce continuellement ses relations avec les partenaires du monde socio-économique de façon à articuler compétences et emplois et proposer une offre de formation toujours en adéquation avec le marché de l'emploi français et international.

Marqueur fort de l'ensemble des cursus proposés à Université de Paris, la formation par la recherche permet aux étudiants et aux étudiantes d'acquérir des connaissances et de développer des compétences qui les préparent aussi bien à des carrières académiques qu'à des postes à responsabilité dans l'ensemble des secteurs économiques.

CHIFFRES CLÉS RECHERCHE

4 500

CHERCHEURS, CHERCHEURES,
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
ET ENSEIGNANTES-
CHERCHEURES

119

UNITÉS DE RECHERCHE

21

ÉCOLES DOCTORALES

TOP 100

DES UNIVERSITÉS AU NIVEAU
MONDIAL – 73^{ème}

2

PRIX NOBEL

1

PRIX CRAFOORD

1

MÉDAILLE FIELDS

1

PRIX HOLBERG,

+ 70

MEMBRES DE L'INSTITUT
UNIVERSITAIRE DE FRANCE



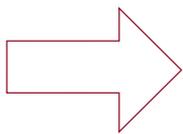
Comment verser votre solde de taxe d'apprentissage à Université de Paris ?



1/ REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DE VERSEMENT

Trois étapes :

- > Renseignez vos informations ;
- > Consultez la liste des formations éligibles au versement du solde de la TA et choisissez votre ou vos bénéficiaires > u-paris.fr/taxe-apprentissage ;
- > Reportez sur le formulaire les intitulés des formations bénéficiaires sélectionnées et/ou des composantes. > u-paris.fr/wp-content/uploads/2021/12/UP_TA_Formulaire_2022-VF.pdf



2/ TRANSMETTEZ LE FORMULAIRE, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE VERSEMENT,

À taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr avant le 31 mai 2022
(par virement de préférence)



3/ L'AGENCE COMPTABLE D'UNIVERSITÉ DE PARIS ÉTABLIRA ALORS VOTRE REÇU LIBÉRATOIRE DE VERSEMENT

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

DE LA MASSE SALARIALE 2021

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

87 %

PART PRINCIPALE DE LA TA
(VERSÉE AUX CFA)
perçues par les URSSAF
dès janvier 2022
(soit 0,59% de la masse salariale)

13 %

SOLDE DE LA TA
versement direct à
Université de Paris
(soit 0,09% de la masse salariale)

Contacts

Contact et versement de la taxe d'apprentissage

✉ taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à Université de Paris
u-paris.fr/taxe-apprentissage

DEFI – Formation Tout au Long de La Vie (FTLV)

Campus Saint-Germain-des-Prés - 8^e étage
45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

01 76 53 46 30

taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr